

Initiatives ministérielles

combien de temps il y restera? En d'autres mots, il pourrait facilement s'écouler une semaine avant que des mesures législatives ne soient prises. Mais il sait que son gouvernement aurait pu facilement, l'an dernier, désigner tous ces employés à titre d'employés essentiels, et qu'il n'y aurait eu aucune interruption de l'expédition du grain. Il sait que le gouvernement actuel aurait pu nous rappeler une semaine plus tôt s'il avait vraiment voulu régler le problème, mais qu'il a préféré ne rien faire. Où était-il à ce moment-là?

Je suis certain qu'il retournera dans sa circonscription et qu'il racontera tout cela à ses électeurs pour qu'ils sachent que ce sont les conservateurs qui ont retardé le règlement du problème, pas les membres de l'opposition.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, j'ai une courte question pour le député de Nanaimo—Cowichan. J'ai écouté ses observations; elles se tenaient. J'aimerais cependant lui poser une question très précise.

À Toronto actuellement, notre économie est presque au point zéro en raison de la grève des transports en commun. La question que je voudrais lui poser est la suivante: quel genre de conseil donnera-t-il au premier ministre de l'Ontario pour régler cette grève?

M. Stupich: Madame la Présidente, dès que le premier ministre de l'Ontario me demandera conseil, je le conseillerai.

M. John Brewin (Victoria): Madame la Présidente, je veux juste formuler une brève observation et poser une question à mon collègue de Nanaimo—Cowichan. Tout d'abord, permettez-moi simplement de féliciter les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada surtout, si vous le permettez, ceux de Victoria, pour le remarquable esprit de solidarité dont ils ont fait preuve tout au cours de cette grève et la grande victoire qu'ils ont remportée auprès du public et, en définitive, selon moi, face au gouvernement. Ils ont déclenché la grève pour inciter le gouvernement à négocier plutôt qu'à légiférer et je pense qu'ils commencent enfin à avoir gain de cause. Ils ont su se gagner en général l'appui de la population et je pense qu'ils méritent d'être félicités.

Lorsque je suis allé rencontrer les grévistes, je me suis aperçu que bon nombre d'entre eux étaient là pour la première fois, qu'ils n'avaient jamais fait la grève auparavant et qu'ils étaient simplement terriblement en colère

contre la façon dont le gouvernement les traitait, ainsi que leurs collègues de travail.

Ainsi, je félicite les grévistes et je pense que le gouvernement comprend enfin que des mesures doivent être prises et qu'il est temps de retourner à la table de négociation.

Je voudrais donc poser au député la question suivante qui porte sur les aspects des droits de la personne et de l'équité salariale. Bien des grévistes m'ont parlé d'équité salariale. C'est là une question extrêmement importante pour les intéressés. Ils m'ont dit vouloir signaler clairement au Parlement que l'équité salariale est essentielle pour les fonctionnaires fédéraux qui accomplissent un travail aussi remarquable dans l'intérêt des Canadiens. Le député pourrait-il nous souligner les recommandations de la Commission des droits de la personne à ce sujet et nous donner son opinion sur cet aspect du conflit?

M. Stupich: Je me rappelle avoir pris connaissance de trois rapports de commissions de conciliation portant sur cette question et un d'entre eux considérait qu'une augmentation de quelque 6 p. 100 était raisonnable dans les circonstances. Quel que soit le montant sur lequel on peut compter, et sa source, si nous parvenons à une entente, j'espère que l'argent sera utilisé pour accroître la rémunération des plus petits salariés et il s'agit, bien entendu, dans la majeure partie des cas, des gens qui ne reçoivent pas un salaire équitable. Je voudrais bien que cela se produise. Le gouvernement ne m'a pas demandé mon avis à ce sujet, mais chose certaine, madame la Présidente, je pense que nous voudrions tous voir davantage de progrès en ce qui concerne l'équité salariale et j'espère que l'argent en question servira surtout à cette fin.

[Français]

M. Lapierre: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Mme le vice-président: L'honorable député de Shefford invoque le Règlement.

M. Lapierre: Madame la Présidente, je m'inquiète. Je me demande si les discours que l'on prononce à ce moment-ci sont prononcés pour les banquettes. Est-ce que le gouvernement a démissionné? Il n'y a plus aucun ministre. Est-ce que vous pourriez me dire s'il y a encore un gouvernement dans ce pays?